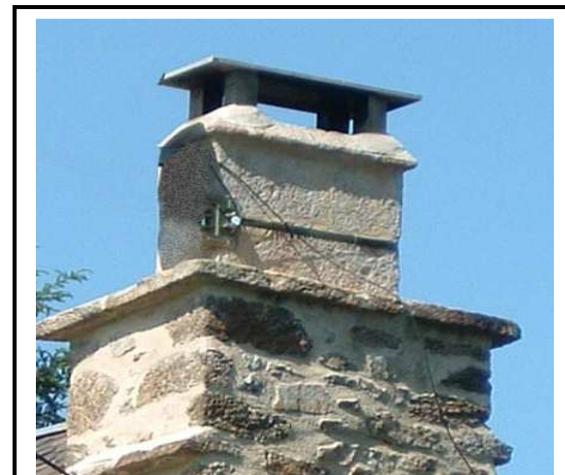
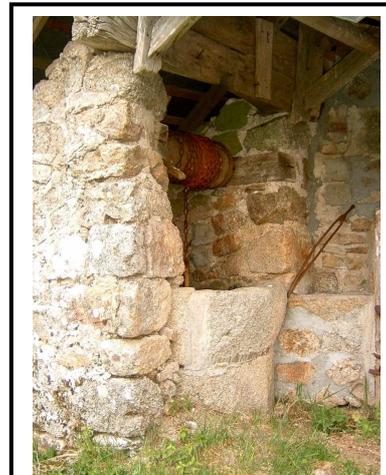




« Si vous voulez être connu sans connaître, vivez dans un village; si vous voulez connaître sans être connu, vivez à la ville. » Charles Caleb Colton.



Détails de Darnets , saurez-vous retrouver les lieux..... ?

Mairie

Tél. Répondeur: 05.55.93.09.91

Fax : 05.55.93.13.06

E-Mail : mairiededarnets@wanadoo.fr

Site internet :

<http://www.darnets.correze.net>

Sommaire

Démographie

Le nouveau Conseil Municipal

Budgets - Travaux - Ecole

Sirtom

Associations de Darnets

Programme du Festival de Ventadour

Horaires d'ouverture Mairie

Du Lundi au Jeudi de 8h à 12h

Vendredi de 8h à 12h de 13h30 à 17 h

M. le Maire Valentin Cordero

Tél. : 06 33 30 63 60

05 55 93 15 25

Mail: cordero.valentin@wanadoo.fr

DÉMOGRAPHIE

NAISSANCES

Lohan le 19 janvier de Ludovic et Laëtitia ROBIN
(Montplaisir)

Romane le 19 mars 2010 de Fabrice POUZENS et
Vanessa BRASSELLE (Montplaisir)

NOUVEAUX HABITANTS

Mlle GERBER ET M.SELLIEZ au Maleyre

Mme CLOUP au Mas

DECES

Mme Madeleine BRETTE veuve BRINDEL le 07
mars 2010 (La Barrière)

Mme Christiane TOSTAIN le 22 mars 2010
(La Chaumière)

M.Gérard MAGIMEL le 05 avril 2010
(Le Bourg)

Mme Lucette Dubois le 22 avril 2010 (Veuilhac)

MARIAGES

Mlle Béatrice SOULARD et M. Jean Louis MARQUE (Le Mas) le 06 février.

Mlle Magalie BEYNE et M. Didier BOYER (Le Mas) le 22 mai 2010

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à la démission de M. Philippe Rossignol de son mandat de maire et après avoir reçu le courrier de M. Le Préfet de la Corrèze qui a accepté cette démission, un nouveau Conseil Municipal a été mis en place le 28 mai 2010. Après les élections des délégués titulaires à la Communauté de Ventadour M. Bernard LAUBERTIE a présenté sa démission.

Dans un premier temps le maire M. Valentin CORDERO assurera une permanence le mercredi 9 juin de 14h à 16h, mardi 29 juin de 8h à 10h et les mardis 06 et 13 juillet de 8h à 10h.

Les dates des congés de la secrétaire de mairie n'étant pas encore définies nous vous tiendrons informés des permanences assurées à la mairie par vos élus(es) pendant ces congés.

A partir du 14 août le maire tiendra une permanence en mairie tous les samedis matin de 8h à 11h.

Pour joindre le maire : 06 33 30 63 60. En cas d'absence merci de laisser un message le maire vous rappellera.

MAIRE Valentin CORDERO		
1er Adjoint	2ème Adjoint	3ème Adjoint
Dominique REISCH	Eliane JANOUEIX	Philippe ROSSIGNOL

DELEGUES AU SIRTOM	
Délégués titulaires	Délégués suppléants
Jean-Louis FAURE Michel LE ROUX	Philippe ROSSIGNOL Bertrand BEYNE

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION	
Délégués titulaires	Délégués suppléants
Philippe ROSSIGNOL Dominique REISCH	Valentin CORDERO Eliane JANOUEIX

DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VENTADOUR	
Délégués titulaires	Délégués suppléants
Valentin CORDERO Jean-Louis FAURE	Michel LE ROUX Dominique REISCH

SYNDICAT DU PAYS DE MEYMAC	
Délégués titulaires	Délégués suppléants
Valentin CORDERO Jean-Louis FAURE	Isabelle BAUDEMONT Bertrand BEYNE

DELEGUES AU PARC NATUREL REGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN	
Délégué titulaire	Délégué suppléant
Jean-Louis FAURE	Valentin CORDERO

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

TRAVAUX	EAU ET ASSAINISSEMENT	FINANCES	ANIMATION, CULTURE RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS	ECOLE
P. ROSSIGNOL D. REISCH M. LE ROUX JL.FAURE B. BEYNE I.BAUDEMONT	P. ROSSIGNOL D. REISCH M. LE ROUX JL.FAURE B. BEYNE	E.JANOUEIX JL.FAURE D. REISCH M. LE ROUX	B. BEYNE JL.FAURE I. BAUDEMONT	V.CORDERO L. VIGNE M.LE ROUX

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le dernier recensement de 2010 montre une augmentation sensible du nombre d'habitants sur notre commune : 346 habitants effectifs .Le nombre de résidences secondaires est de 49. La population retenue pour la Dotation Globale de Fonctionnement est de 405. Pour rappel voici les chiffres des derniers recensements :

2005 :	336	habitants	1999 :	341	habitants
1990 :	305	habitants	1968 :	283	habitants
1946 :	427	habitants	1926 :	629	habitants
1913 :	800	habitants	1866 :	945	habitants

SECTION DE FONCTIONNEMENT (Excédent de fonctionnement 2009 : 39 380.02 €uros)

<i>Dépenses</i>				<i>Recettes</i>			
Compte	Libellé	Dépenses 2009	Budget 2010	Compte	Libellé	Recettes 2009	Budget 2010
011	Charges à caractère général	69700.69	73308	70	Produit des services et ventes	8020.20	7800
012	Charges de personnel	109017.49	111850	73	Impôts et taxes	68551.36	69943
65	Autres charges de gestion	36301	41600	74	Dotations, subventions, particip.	150848.49	155148
66	Charges financières	10061.76	11600	75	Autres produits de gestion	30013.47	23 100
67	Charges exceptionnelles	1005.67	0	77	Produits exceptionnels	8033.11	500
023	Virement à la section d'investis.		63311	013	Atténuation de charges		5500
				002	Résultat de fonc reporté		40179
Dépenses totales :.....		226086.61	302169	Recettes totales :.....		265466.63	302169

SECTION D' INVESTISSEMENT

<i>Dépenses</i>				<i>Recettes</i>			
Compte	Libellé	Dépenses 2009	Budget 2010	Compte	Libellé	Recettes 2009	Budget 2010
001	Solde d'exécution N-1		41 845.87	10	Dotations fonds divers(fctva, excédent de fonct)	34 234.43	81 978.87
16	Emprunts et dettes assimilées	48 818.53	24 692.88	13	Subventions d'investissement	31 452.82	37 242
21	Immobilisations corporelles	14 761.40	29 000	16	Emprunts et dettes assimilées	364.90	400
23	Immobilisations en cours	100798.80	77 894	41	Opérations patrimoniale	1303.42	0
				21	terrains	930.60	0
				021	Virement section foncion.	0,00	63311.88
Dépenses totales :.....		164378.73	182932.75	Recettes totales :.....		68286.17	182932.75

Déficit d'investissement 2009 :- 96 092.56 € Excédent cumulé 2008 : + 103 829.69 € Résultat de clôture 2009: + 47 117.35 € (après report des chiffres 2008).

TAUX D'IMPOSITION 2010

Taxes	Taux	Taux moyens 2009 au niveau		Taux
	Commune	National	Départemental	plafonds
Taxe d'habitation	4,67	14,97	11,05	37,43
Taxe foncière non bâti	10,98	19,32	22,37	55,93
Taxe foncière propriétés bâties	83,11	45,50	82,45	206,13

LES GRANDES LIGNES BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION BUDGET EAU

<i>Dépenses</i>				<i>Recettes</i>			
Compte	Libellé	Dépenses 2009	Budget 2010	Compte	Libellé	Recettes 2009	Budget 2010
002	Déficit antérieur reporté	335.71	0	002	Excédent reporté		13144.61
011	Charges à caractère général	1544.65	3700	70	Vente produits fabriqués	31380.80	27 340
012	Charges de personnel	3930.88	4000	75	Autres produits de gestion	0,00	0
65	Autres charges de gestion	701,95	2300	74	Subvention exceptionnelle	8600	10 000
23	Virement à la sect d'invest		21 115				
66	Charges financières	4986.74	4682				
67	Charges exceptionnelles	4088.72	0	77	Quote part des subv d'invest	7387.96	7761.39
68	Dotation aux amortissements	17297.81	22448				
Dépenses totales :		34224.15	58 246	Recettes totales :		47368.74	58 246

Excédent d'exploitation 2009 : 13 144.61 €

SECTION D'INVESTISSEMENT BUDGET EAU

<i>Dépenses</i>				<i>Recettes</i>			
Compte	Libellé	Dépenses 2009	Budget 2010	Compte	Libellé	Recettes 2009	Budget 2010
001	Déficit antérieur reporté	0,00		01	Excédent reporté	71 469.39	80 327.60
13	Subventions d'investissement	71469.39		10	Dotations fonds divers	9203.66	5705
20	Immobilisations incorporelles		29 600				
16	Emprunts et dettes assimilées	8124.58	8456.15	13	Subventions d'investissement	0,00	33 608
21	Immobilisations corporelles	2130.72	11 800	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	
23	Immobilisations en cours		105 647	21	Virement de la section de fonct		21 115.46
40	Oper d'ordre entre section	7387.96	7761.39	28	Amortissement immobilisation	17 297.81	22 448.48
Dépenses totales		17 643.26	163264.54	Recettes totales :		97 970.86	163 264.54

Excédent d'investissement 2009 : 8858.21 € Excédent cumulé 2008 : +71 469.39 €

Résultat de clôture 2009: + 93 472.21 € (aprèsreport des chiffres 2008)

Ces chiffres - budget communal, taux d'imposition, budget de l'eau et de l'assainissement - montrent que les finances de la commune sont saines et équilibrées. Les taux d'impositions ne sont pas augmentés. Pour ce qui concerne les travaux à venir sur la voirie, sur le réseau d'eau, sur l'école ils seront réalisés dans les limites que nous impose l'équilibre des finances de la commune.

VOTE DES SUBVENTIONS 2010 ASSOCIATIONS DE DARNETS

Société de Chasse	330 €
Club des Aînés " La Darnetzienne "	330€
Associations « Mil et Miel »	330€
Foyer rural	330€
Association Intercommunale de Parents d'Elèves de Darnets et Soudeilles +subvention exceptionnelle (achat de matériel)	330€ +1050€
Forme santé bien être	330 €

Quelques précisions concernant la subvention exceptionnelle de 1050 € à Association Intercommunale de Parents d'Elèves de Darnetz et Soudeilles : dans le cadre du « Contrat De Développement Local » mené par le Syndicat du Pays de Meymac et son volet « développer les services de proximité équipements sportifs et de loisirs », l'Association des Parents d'Elèves de

Darnetz - Soudeilles a acquis du matériel éducatif et sportif pour l'école de Darnetz en 2009. Le CDDL ayant subventionné à hauteur de 50% l'opération, la Mairie de Darnetz a voté en 2009 une subvention de 1050 euros à l'association pour qu'elle puisse bénéficier de cette subvention et acheter du matériel pour les enfants de l'école communale.

VOTE DES SUBVENTIONS 2010 AUTRES ASSOCIATIONS

Resto du cœurs	35 €	Meilleurs Ouvriers de France	35€
Association des Amis de la Bibliothèque Départementale de Prêts	35 €	Espaces Naturels du Limousin	35 €
Ecole de Bourrée de Davignac	35 €	Ligue contre le Cancer	35€
Comice Agricole Cantonal	80 €	A FM	35 €
Télé-Millevaches	35 €	P.E.P. 19	35 €
AIDES.	35 €	A.D.A.P.E.I.	35 €
Association Française des Sclérosés en plaques	35 €	Lez' Arts et Salamandre	2000 €
Animavie 19	35€	ANACR	35 €
Jeunesses Musicales de France	35 €	F.A.L	35 €
C.A.U.E.	100€	USEP	35€
Délégués depart de l'Educ Nat	35 €	Paralysés de France	35€

Une précision concernant la subvention de 2000 € à l'association « **Lez'Arts et Salamandre** » pour la célébration des 10 années d'existence de l'association du **8 au 15 mai** : Chaque année en été la commune est sollicitée par différentes associations pour l'organisation d'une manifestationconcert à l'église..... spectacle...etc. Sans remettre en cause la qualité de ces manifestations, force est de constater qu'elles n'attirent pas le public escompté. Nous avons décidé cette année - pour une somme équivalente - de soutenir l'association « **Lez'Arts et Salamandre** ». La subvention accordée se substitue à celle d'habitude accordée en été. Le montant annuel consacré à ce type de manifestation reste inchangé par rapport aux autres années.

ECOLE

Bientôt les grandes vacances pour les enfants scolarisés à Darnetz et à Soudeilles mais aussi pour ceux scolarisés ailleurs qu'au RPI de notre commune. Nous invitons les parents qui scolarisent leurs enfants à Egletons à venir rencontrer les conseillers de la commission « ECOLE » pour qu'ils puissent leur expliquer l'intérêt de mettre leurs enfants à Darnetz et Soudeilles (sauvegarde de nos écoles, nombreuses activités scolaires et périscolaires prises en charge par l'AIPEDS, classes non surchargées...).

La commune de Darnetz met aussi en place une garderie gratuite le matin à partir de 7h30. Toutefois en fonction de la demande des parents, celle-ci peut être avancée et commencer à 7h00. Les demandes doivent se faire par écrit afin d'en informer le maire et le conseil municipal.

Vous pouvez contacter Lucette Vigne 05 55 93 37 97 ou Michel Le Roux 05 55 93 92 18 pour tous renseignements complémentaires.

TRAVAUX

TRAVAUX EN COURS (LOGEMENT BATIMENT COMMUNAL)

L'état d'avancement de ces travaux réalisés par Michel LACOMBE est très satisfaisant. Ces travaux de remise en état concernent l'appartement situé au premier étage droite du bâtiment communal.

VC N°1 (DEUXIEME TRANCHE)

Montant TTC	53 928,00 Euros
Montant H.T.	45 090,00 Euros
Subvention Conseil Général	18 036,00 Euros

Des travaux connexes sur le réseau d'eau de la VC n°1 viennent se greffer à cette opération avec un montage financier défini comme suit:

Montant TTC	101 313,16 Euros
Montant H.T.	84 710,00 Euros
Subvention Conseil Général	34 000,00 Euros

Des changements sur le mode calcul des subventions de la part du Conseil Général qui subventionnent depuis 2010 sur devis et non plus sur estimation des travaux nous obligent à repréciser le montant des travaux concernant le réseau d'eau. Cela ne change en rien les travaux qui ont été décidés.

TRAVAUX SUR LA VOIRIE COMMUNALE

Le Conseil Général nous alloue cette année une somme forfaitaire de 4500€ dans le cadre de l'entretien de la « Voirie communale ». Les travaux qui restaient à réaliser sur la VC n°2 au niveau de Génestine-Espagne ont été réalisés par le Centre de Formation Continue pour un montant de 3000 euros.

Des travaux seraient nécessaires sur la VC n°16 et sur le chemin menant à la maison de Nicolas LECLERCQ, au village du *Montusclat*, ces travaux seront réalisés en tenant compte de l'enveloppe dont nous disposons.

CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VENTADOUR POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

Le Conseil municipal souligne l'intérêt de la mise en œuvre coordonnée des travaux de voirie 2010 à l'échelle de la Communauté de communes de Ventadour.

La mise en œuvre de ce projet nécessite la constitution d'un groupement de commande avec la Communauté de communes de Ventadour et les communes volontaires pour réaliser le dossier de consultation des entreprises et la mise en concurrence des travaux envisagés.

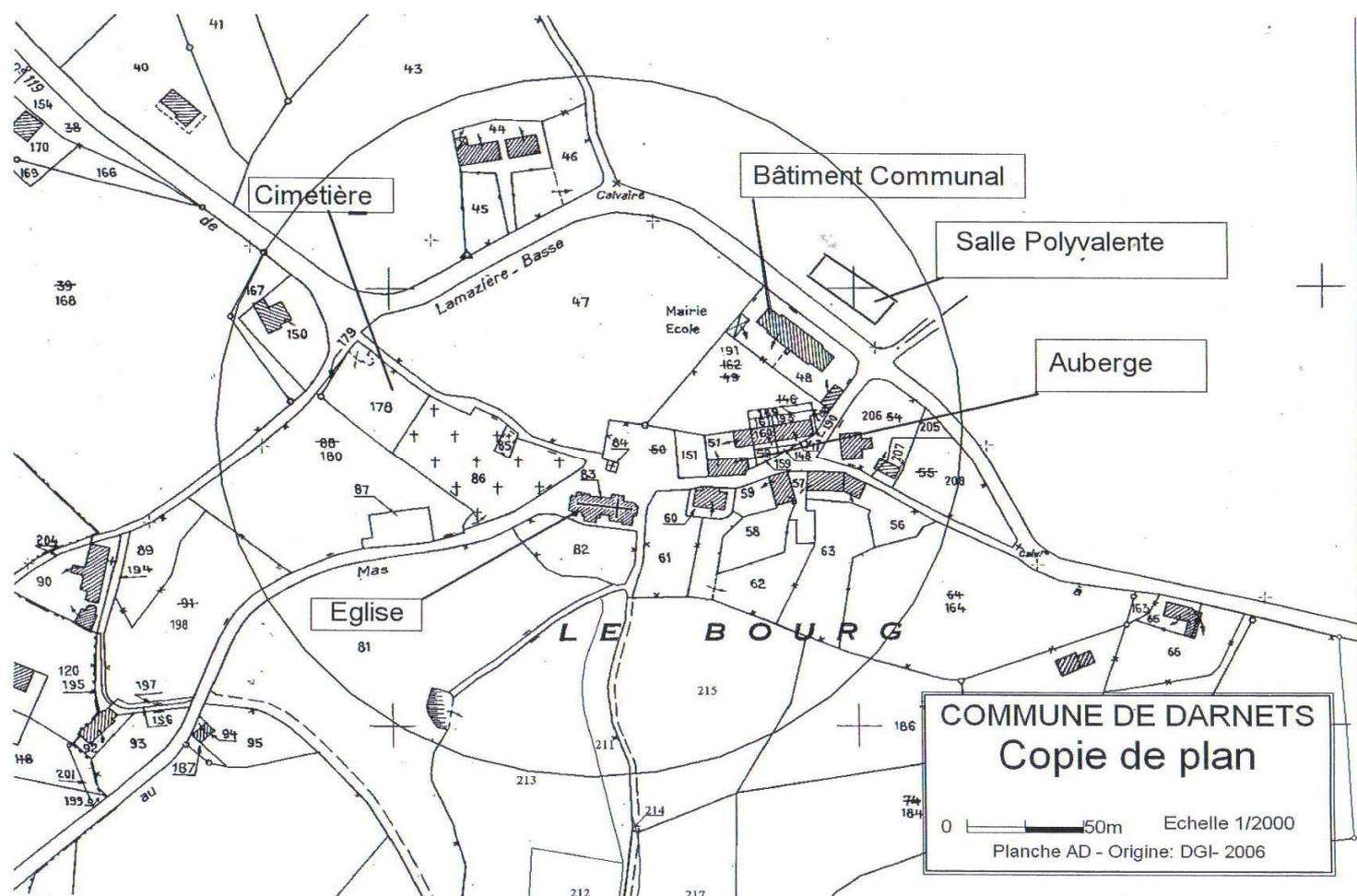
Le Conseil municipal a approuvé la convention constitutive d'un groupement de commande avec la Communauté de communes de Ventadour et les communes signataires, et a désigné pour la commission d'analyse des offres :

M. Philippe ROSSIGNOL membre titulaire e.

M. Jean-Louis FAURE membre suppléant

Monsieur le Président de la Communauté de communes de Ventadour sera chargé de présider cette commission.

PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS



La loi du 11 février 2005 relative à « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a fixé de nouvelles obligations en matière d'accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports.

L'article 41 de la loi a posé le principe d'accessibilité généralisée de tous les bâtiments afin de permettre à toutes les personnes quelque soit leur handicap, d'exercer les actes de la vie quotidienne et de participer à la vie sociale.

Cet objectif se traduit pour les communes (entre autres décideurs) par des obligations de résultats en matière de voirie, d'accès aux bâtiments publics, de logement,

de transports dans les délais fixés par la loi :

une accessibilité idéale en 2015.

Pour répondre à cette obligation la commune de Darnets a établi son plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics. Il concerne : le bâtiment communal, la salle polyvalente, la cantine, l'entrée de l' Auberge du Presbytère, l'entrée du Centre de Loisirs intercommunal, l'entrée du cimetière, , l'entrée de l'école, l'entrée de l'église, l'entrée de la salle de réunion, l'entrée principale de la Mairie, les wc extérieurs de l'école. (voir le plan ci-dessous et l'exemple de la Mairie.

<p>Page 9</p> <p>Entrée Principale Mairie</p>	<p>ILLUSTRATION</p> 	<p>CONSTAT</p> <p>Largeur de la porte d'entrée 0.90m. Présence de deux marches à l'entrée d'une hauteur de 15 cm et 3cm sur une longueur de 1.40m. Présence d'une grille de 2m de longueur entre les murs le long du trottoir d'une largeur de 13cm . Trous de 3cm de côté. Trottoir de 1.20 de largeur sur 45 mètres le long du bâtiment qui regroupe l'école, la mairie, la salle de réunion et le Centre de Loisirs.</p> <p>Dénivelé trottoir :11 cm sur1.04m (10.5%). Parking de l'autre côté de la route départementale. Largeur de la chaussée de 5.50 m.</p>
	<p>REGLEMENTATION</p> <p>Sol non meuble et non glissant, sans obstacle à la roue, à pied. Largeur minimum libre de tout obstacle : 1.40m. 1.20m si ancien mur ou obstacle de part et d'autre du cheminement. Trous et fentes inférieurs à 2 cm. Pente maximum de 5%. (Si impossibilité technique, pentes tolérées : 8% maximum sur 2m et 12% maximum sur 0.5 m.) Largeur passage porte 0.90 m.</p>	<p>COMMENTAIRES ET PISTES D'AMELIORATION</p> <p>Rehausser la cours d'environ 30cm pour créer un accès horizontal sans pente à partir de la route départementale RD 119.</p>

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE LYCEE HENRI QUEUILLE DE NEUVIC

Une convention de partenariat a été signée entre le lycée Henri QUEUILLE de NEUVIC et la commune de DARNETS au sujet du chantier école concernant la mise en valeur des terrains situés au lieu dit « Las Vergnas ».

Un groupe d'élève de BTS Gestion des Espaces Naturels, dans le cadre de leur formation, ont présenté en mars dernier leur dossier et leurs propositions pour la mise en valeur du site.

Cette étude a été réalisée en partenariat avec la Communauté de Communes de Ventadour qui réalise de son côté un recensement des projets de mise en valeur touristique sur tout le territoire de la

Communauté de Communes. Le fruit de ce travail commun aboutira à un projet global qui pourrait faire l'objet d'un dossier soumis au dispositif LEADER (Financement européen).

Pour être clair, la commune n'a engagé à ce stade du projet aucun financement propre et remercie le lycée Henri QUEUILLE de NEUVIC pour la qualité du travail accompli par ses étudiants.

Ce même projet a aussi été déposé au Parc Naturel de Millevaches dans le cadre de la mise en valeur touristique du territoire. Le PNR doit retenir 20 projets sur les 80 déposés, Nous attendons ses conclusions.

SIRTOM

Le Conseil Municipal de Darnets et le SIRTOM rappelle que les déchets électroniques et électriques (cafetières, magnétoscopes, jouets, ordinateurs...) doivent être amenés à la déchetterie de Rosiers d'Egletons afin d'y être recyclés.

Ces déchets ne doivent pas être mis avec les ordures ménagères qui, elles, seront incinérées.

Pensez au tri sélectif pour les emballages cartons, canettes en aluminium, bouteilles en plastiques et en verre, boîtes métalliques. Vous pouvez les amener soit dans les containers du bourg soit les mettre dans les sacs jaunes en fonction du ramassage en porte à porte le lundi une fois tous les quinze jours.

Les sacs sont disponibles en mairie. Les sacs jaunes ne sont destinés qu'au tri sélectif.

Ramassage tri sélectif les lundis : 7/06 ; 21/06 ; 5/07 ; 19/07 ; 2/08 ; 16/08 ; 30/08 ; 13/09 ; 27/09 ; 11/10 ; 25/10.

Pour plus d'information n'hésitez pas à contacter le SIRTOM : 05 55 93 00 93

La commune de Darnets va prochainement acheter des containers afin de remplacer ceux qui sont très abimés. Depuis le 1^{er} janvier 2010, la Communauté de Communes de Ventadour a pris la compétence ordures ménagères. Cela ne changera rien pour l'utilisateur. Le SIRTOM continue d'assurer le service. Le tarif est voté par le Conseil Communautaire sur proposition du SIRTOM. Le tarif pourra être soit le même que celui du reste du territoire du SIRTOM soit différent en fonction de la volonté du conseil communautaire.

Il se pose, aussi pour nous, la question du renouvellement des containers sachant que la commune n'a plus la compétence ordures ménagères. Une question qui devra être abordée lors d'un prochain conseil par nos élus à la Communauté de Communes.

LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES PARENTS D'ELEVES DARNETZ-SOUDEILLES

En partenariat avec d'autres associations, dont le MLAP association organisatrice, le 13 mars 2010 s'est déroulé le Front de Libération de la Lecture Plaisir à Darnetz. Nous rappelons que le MLAP fait l'aide aux devoirs après l'école. Le 23 mars 2010, les élèves de l'école de Darnetz ont participé à la greffe des fruitiers plantés l'année dernière. Le beau temps était de la partie pour cet apprentissage en plein air avec des spécialistes de notre commune que nous remercions.

Lors du passage de la compagnie « Les Arrosés » sur notre commune pour les 10 ans de Lez'Arts et Salamandre en mai dernier, l'association des parents a pris en charge une invitation par enfant pour assister à une des 2 représentations proposées. 18 enfants ont assisté au spectacle. Elle prendra aussi en charge les sorties scolaires en juin prochain. Les écoles de Darnetz et Soudeilles sont sollicitées pour avoir des créneaux piscine pour 2010-2011. Nous financerons le coût du transport entre Darnetz et Egletons si cela se concrétise.

Le 12 juin 2010 en partenariat avec le CCS d'Egletons, une représentation théâtrale vous sera proposée à la salle polyvalente. L'atelier théâtre amateur du CCS d'Egletons jouera « La fontaine aux saints ».

Le samedi 26 juin 2009, nous organiserons une journée comme



celle de l'année dernière. Le matin sera réservé aux enfants avec leur traditionnelle fête de l'école. Les parents et enfants qui intégreront Soudeilles en septembre sont les bienvenues afin de faire connaissance. L'après-midi, une randonnée est prévue sur les chemins de Darnetz et le soir un barbecue sera proposé pour toutes et tous et on finira par un feu de la Saint Jean. Ne vous inquiétez pas on fera passer un mot dans les boîtes aux lettres afin de vous prévenir des festivités.

CULTURE A DARTNETS PARI REUSSI!!

L'association Darnetzienne "Mil et Miel "a choisi en 2010, d'être partenaire avec l'association « Lez'arts et salamandre » pour le festival "Lez'arts fait son cirque ". Cette année l'association « Lez'arts et Salamandre » a soufflé ses 10 bougies , en organisant un festival sur la Communauté de Communes du 8 au 15 mai 2010.

Au programme ballade découverte , cinéma, rencontre d'artistes du cirque avec les enfants des accueils de Loisirs, nouveau cirque, marché ,repas, cours de salsa, concert...

Ce festival s'est déroulé sur les communes de Laval sur Luzège, Le Jardin, Egletons et Darnets. Notre village a eu l'immense chance d'accueillir de nombreuses manifestations qui ont débuté le 9 mai avec une ballade découverte partant du Fouilloux et allant vers Moustier - Ventadour. Un grand merci à Fabienne Veilhan et sa famille qui nous ont permis de découvrir leur belle propriété, ainsi qu'à tous les intervenants de cette balade. Cédric Blanchon et Julie, étudiante au lycée de Neuvic, qui tout au long du parcours nous ont sensibilisé à la faune et la flore de notre beau village. A Pierre Antoine Duhem pour le partage de sa grande connaissance en matière de pêche. A Fabienne Isère pour le défi sportif ainsi qu'à Dominique Cerandon et Laurent pour la musique. Malgré la pluie, les participants ont vécu une agréable journée. Le mercredi 12 à Darnets, les enfants des accueils de loisirs d'Egletons et de Darnets ont eu la chance de rencontrer les artistes de cirque "Les Arrosés" sous leur chapiteau. Cette troupe composée de 14 personnes a accueilli les enfants et les animateurs dans la convivialité et fait découvrir le monde du cirque, des coulisses jusqu'au spectacle .

Le jeudi 13 à Darnets un marché aux plants et artisans s'est déroulé devant la mairie. Ce marché très convivial a été animé en musique et chants . Malgré le froid, cette journée a été un moment très agréable . Darnets peut accueillir des marchés de pays, cela permet de valoriser le travail des artisans et producteurs locaux et de favoriser les rencontres de personnes du village et d'ailleurs simplement et dans la convivialité.

Le vendredi 14 l'association « Lez'arts a soufflé » ses 10 bougies. Lors d'un apéro autour des bénévoles de l'association et quelques personnalités, nous avons pu admirer le travail réalisé par l'atelier théâtre de l'association qui a mis en scène le texte de Vargas "La troisième révolution". Cet atelier est animé tout au long de l'année par Sonia Erhart dans les locaux de l'Ouvrage Théâtral permanent de Lappleau. Cette représentation a été suivie de la première représentation de cirque par la troupe des Arrosés , Ce spectacle fut un grand moment de rire et d'émotion.

Certains en sortant en avaient mal aux mâchoires !!!

Le samedi 15, la journée a débuté dès 15 h30 par des cours de salsa (débutants et confirmés) animé par l'association "Eve y danse" de Tulle, et par les musiciens du groupe salsa "Ocho y media" et ensuite la « Batuccada Sambascour » a accompagné en rythme et en musique les participants jusqu'au repas composé avec des produits locaux. Après le repas une nouvelle représentation du "cabaret cirque" des Arrosés a eu lieu sous le chapiteau où plus de 350 personnes avaient fait le déplacement pour rire et s'émouvoir, Certains ont souhaité revoir le spectacle tellement il y avait de choses à voir. Après le spectacle de cirque, les nombreux musiciens de la « Batuccada » attendaient les spectateurs pour les accompagner en musique vers la salle des fêtes pour le concert de salsa avec le groupe "Ocho y media". Grand moment de musique et de danse qui a vu Darnets s'enflammer aux rythmes cubains. A la fin du concert la « Battucada » est repartie pour un long moment de musique et de danse, sui vi par une animation musicale de qualité aux platines et au chant, animée par Jean Baptiste habitant de Darnets. .

Ce festival fut une grande réussite autant par l'esprit de convivialité voulu par les organisateurs, que par la qualité des spectacles et animations proposées. Les membres des associations de Darnets qui ont eu l'envie et la chance de participer à cet évènement ont eu la joie de travailler à sa réussite accompagnés des nombreux et très sympathiques bénévoles de l'association "Lez'arts et Salamandre ".

La culture en milieu rural c'est possible , le retour de vrais instants de convivialité en milieu rural c'est possible, travailler tous ensemble pour valoriser nos ressources humaines , naturelles , bâties c'est possible. Un grand merci à tous les membres de l'association "Lez'arts et Salamandre " qui nous a permis d'entrevoir les ressources de notre beau village "Darnets" où nous espérons voir dans les mois et années à venir de beaux projets qui nous rassemblent.

Darnets

Bulletin Municipal n°27, Juin 2010

Edité par la Mairie 19300 Darnets

Directeur de la publication :

Valentin Cordero

IPNS

ISSN : Demande en cours

FOYER RURAL



Vendredi 19 mars, un petit groupe de Darnetziens et de Darnetziennes ont décidé de remettre en place une vieille tradition « Les réveillés »

Nous remercions tous les habitants qui nous ont accueillis durant cette nuit lors du ramassage des traditionnels œufs qui furent très nombreux et un régal lors du repas du dimanche.

Par manque de temps, nous ne sommes pas parvenus à arpenter la totalité de la commune et nous nous en excusons.

Nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine pour cette soirée, ce qui permettrait de visiter davantage de maisons.

Le 5 juin, nous avons constitué une équipe pour défendre les couleurs de la commune à l'inter-village se déroulant à Rosiers d'Egletons où se sont rencontrées les communes de Moustier Ventadour, Montagnac, Saint Hippolyte, Rosiers d'Egletons et bien entendu Darnetz .

Résultats de notre performance dans le prochain bulletin.



Enfin suite à de multiples demandes, nous tenons à vous informer que le foyer organisera le 31 décembre 2010 un réveillon de la Saint Sylvestre et vraisemblablement un concours de belote au début de l'automne, sans oublier son assemblée générale en septembre.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
VENTADOUR**

05 55 27 69 26



Communauté de Communes de
Ventadour

Programme 2010 du Festival de Ventadour

Pour plus d'informations, tarifs, réservation... :

www.lesmédiévales.fr, Communauté de Communes de Ventadour, OTI

Samedi 17 juillet

10 à 19h : Foire Médiévale à Egletons

Avec « Fol Farandole et Le Goupil »

20h : Place de l'Eglise : banquet animé : « l'écuelle
des gueux »

Dimanche 18 juillet

10 à 19h : Foire Médiévale à Egletons

15h, 16h et 17h : Spectacle

« Au fil du vent »

Départ de la Rando Parade à 18h en direction du
Château de Ventadour

Casse-croûte et musique trad à l'arrivée

Avec « En Sol ou en Do »

Lundi 19 juillet

En journée et jours suivants, visite guidée des églises
organisée par le Centre de Découverte du Moyen Age

Sur réservation

19h30 : Visite guidée de la ville d'Egletons

(À pied, crêpes et vin chaud à l'arrivée)

21h30 : soirée théâtre sur l'éperon sud du Château

Avec « Théâtre en stock »

Mardi 20 juillet

21h : Balade contée aux flambeaux autour du Château

Avec Corinne Duchène

Mercredi 21 juillet

19h30 : Soirée des partenaires

À la maison d'accueil du Château : apéritif animé,
visites des coulisses du Son et Lumière

Jeudi 22 juillet

15h : Conférence à l'église de Soudeilles

« Les tombeaux médiévaux » par Manon Durier et
visite du Trésor

22h : « Si Ventadour m'était conté »

Son et Lumière

Un grand spectacle de Regards Design Audiovisuel,
réalisateur et régisseur des Médiévales du Pays de
Ventadour, en collaboration avec la Communauté de
Communes de Ventadour

Vendredi 23 juillet

15h : Randonnée pédestre autour de Ventadour,
visite du Moulin de la Valade et son musée

Rafraichissement-Goûter

Visite guidée du Château

22h : Son et Lumière « Si Ventadour m'était conté »

Samedi 24 juillet

Jeux médiévaux, contes, animations pour enfants,

15h : Conférence à la souricière du Château

« Les traditions médiévales »

17h : Déambulation et jongleries

Avec l'école du Cirque de Terrasson

20h : « Le Festin des Troubadours »

Banquet animé

Spectacle de feu de l'école du Cirque de Terrasson

21h30 : Concert du groupe

« Lentement Mademoiselle »

Dimanche 25 juillet

Jeux, contes et visites du Château

15h30 : Grand spectacle de Fauconnerie et Chevalerie

Avec Véronique et Valéry & Cheval et Spectacle

AIDE MÉMOIRE

Le nouveau Guide du Tri est à votre disposition
au SIRTOM ou dans votre Mairie.



A mettre dans les sacs jaunes = RECYCLÉS

> collecte au porte à porte <

Boîtes métalliques, briques, cartonnettes,
bouteilles plastiques



TOUT DANS UN SEUL SAC



RECYCLABLE :
quand ce logo figure sur un produit emballé, cela signifie que l'entreprise participe financièrement au recyclage de l'emballage et non que ce produit n'est pas recyclable.

A mettre dans ma poubelle habituelle = NON RECYCLÉS



Ramassage tri sélectif sur la commune de DARNETS les lundis : 7/06 ; 21/06 ; 5/07 ; 19/07 ; 2/08 ; 16/08 ; 30/08 ; 13/09 ; 27/09 ; 11/10 ; 25/10.

Pour plus d'information n'hésitez pas à contacter le SIRTOM : 05 55 93 00 93